

## L'aide au retour concrète

### Niger, Niamey

"H rêve de posséder son propre bus" titrait un article sur les préparatifs de retour de Monsieur H, auquel le journal local a consacré une page entière. On y découvre comment Monsieur H. a élaboré, à l'occasion d'une formation d'une quinzaine de semaines, un plan d'exploitation d'une petite entreprise de transports et comment il comptait le mettre en œuvre. Ce cours a eu lieu dans le cadre d'un programme de l'EPER destiné à faciliter les retours dans le pays d'origine. Monsieur H. avait l'intention d'effectuer, au moyen d'un petit bus, des transports de personnes et de marchandises entre la capitale et une ville proche de la frontière. Cinq ans après le dépôt de sa demande d'asile, il était essentiel pour lui de ne pas rentrer au pays les mains vides. Pour financer son projet, il a reçu un montant conséquent de l'ancien fonds « Start-up » de l'EPER. A sa demande, il a également obtenu une aide financière au retour de l'Office fédéral des migrations.

A Niamey, Monsieur H. s'est mis à la recherche d'un véhicule approprié avec l'appui de l'antenne locale de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Vu les difficultés rencontrées, Monsieur H. a décidé de commencer modestement par proposer des services de taxi. Il a pu acheter une voiture qui était déjà enregistrée comme taxi. Il espère maintenant que son entreprise sera florissante et qu'il pourra réaliser un jour son rêve : posséder son propre bus.



*Dans de nombreux pays d'Europe, le concept de l'aide au retour s'est imposé et a fait ses preuves en tant que solution humanitaire avantageuse. Le but de l'aide au retour est de combiner les intérêts justifiés des migrantes et migrants avec ceux de la Suisse et des pays d'origine. L'aide au retour favorise un retour durable et contribue à ce qu'il soit couronné de succès. Elle est fixée de façon à exclure les effets non souhaités d'attraction vers la Suisse.*

ODM / OIM, mai 2008